

## Atelier de réflexion sur la démocratie participative N°1

27 février 2007 / 18h30 – 22h

à la Maison de quartier de Saint-Jean. 8 ch. F.-Furet – 1203 GE – Contact : Olowine Rogg 076 397 45 18

### INTRODUCTION

L'ensemble du processus de maintien de la poste à la Rue du Beulet (St-Jean/Genève), a, dès 1998, par sa médiatisation et son succès, contribué à permettre aux habitants de se rendre compte qu'ils avaient une vraie influence sur leur cadre de vie. Ces événements s'inscrivent dans le débat sur la "Démocratie Participative" qui a agité, dès 1995, la Francophonie et l'Europe entière, en posant la question du lien social, de l'implication des habitants et de cette nouvelle "citoyenneté".

S'inspirant des exemples des villes de Toulouse, de Lyon et d'ailleurs, plusieurs habitants du quartier se mirent à réfléchir sur un moyen d'"adapter" ces pratiques à la réalité du quartier, de la Ville et du canton de Genève. Ainsi naissait l'idée d'un "Forum": un espace de discussion, de débats, par et pour les habitants du quartier de St-Jean - Charmilles. Dès lors, les expériences et les événements se sont succédé pour aboutir finalement à ce qu'est devenu aujourd'hui le "Forum St-Jean - Charmilles" et son Groupe de Pilotage.

Bénéficiant d'une subvention du Département des affaires culturelles de la Ville de Genève depuis 2005, le Forum Saint-Jean-Charmilles, une expérience de démocratie participative, nécessite d'être évaluée et débattue régulièrement afin de définir la pertinence de ses actions et voir de quelle manière celles-ci pourraient être poursuivies. C'est pourquoi nous proposons trois ateliers de réflexion le 27 février, 20 mars et 24 avril.

**Le premier atelier traitera des questions suivantes :**

### Quels liens entre démocratie participative et démocratie directe ?

- Dans le système politique suisse, la démocratie participative a-t-elle sa place ou est-elle superflue?
  - Les élus sont-ils dépossédés de leur pouvoir?
  - Une minorité « participante » est-elle représentative ?
  - La démocratie participative: est-ce un alibi pour le pouvoir exécutif ?
- Quelles articulations possibles entre la logique participative et la logique représentative ?
  - Comment être à l'écoute des uns et des autres ?
  - Quels liens entre les élus et la population ?
- Si une démocratie plus participative était souhaitée, quels en seraient les « ingrédients » pour favoriser sa réussite ? Et a contrario, qu'est-ce qui freinerait sa réussite ?
  - Quelle serait la « valeur ajoutée » d'une démocratie participative ?

### UNE DEFINITION D'APRES « WIKIPEDIA »

*La démocratie participative recouvre des concepts permettant d'accroître l'implication et la participation des citoyens dans le débat public et la prise de décisions politiques qui s'en suit. Par rapport aux démocraties représentatives, la démocratie participative est un système où le peuple ne se contente pas de déléguer son pouvoir à des représentants. Doivent alors être développées d'autres procédures assurant le débat entre les personnes qui se sentent concernées ainsi que des échanges constructifs entre concernés et décideurs. Un des fondements d'une démocratie participative est donc la concertation décentralisée, qui se traduit*

*par des débats locaux traitant tant les décisions à cette échelle que celles ayant un impact national. Un autre élément fondamental est l'organisation d'un système garantissant que toutes les idées constructives originales des habitants seront examinées d'une façon efficace. C'est l'absence d'un tel système qui provoque souvent l'échec des expériences, par découragement des citoyens et des élus. L'implication du citoyen dans le débat ou la controverse qui précède la prise de décision politique, sociale, économique ou scientifique se réalise à plusieurs niveaux et dans plusieurs cadres.*

